

## **Session Plénière du 18 Février 2021**

### **Vœu présenté par le Groupe Rassemblement National**

#### ***CONTRE le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés.***

\*\*\*\*\*

Alors que le nombre de places financées sur l'ensemble du territoire national pour les demandeurs d'asile a doublé pour atteindre quasiment 107 000 places en 2020, le gouvernement veut maintenant saupoudrer les « migrants » dans les régions. Les mesures ont été présentées dans le « schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 » dont le dessein principal est de désengorger la région parisienne.

La situation à Paris est effectivement chaotique et hors de contrôle... Cette situation s'explique au moins par deux raisons. La première est l'attractivité de l'agglomération parisienne en matière économique et de regroupements communautaires. La seconde se trouve dans l'idéologie sans-frontériste de la mairie de Paris et d'Anne Hidalgo.

La région Centre-Val de Loire va devoir contribuer à ce « rééquilibrage » et, par conséquent, supporter un afflux de demandeurs d'asile supplémentaires. Concrètement, le schéma national prévoit d'augmenter de 30 % la contribution du Centre-Val de Loire à l'accueil de réfugiés (cf. p.21 du SNADAR)

Selon la quatrième conférence régionale des acteurs de la prévention et de lutte contre la pauvreté qui s'est tenue le 7 janvier dernier, 334.000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté (individus vivant avec moins de 1.060 euros par mois)- Ce qui représente 13,2 % de la population de la région.

Et combien de nouveaux pauvres après la crise ? 40 000, si l'on se base, comme l'a fait le chef du service étude de l'INSEE Centre-Val de Loire, sur l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA (+ 9 % en un an)

Notre région, pas plus que les autres régions françaises, n'a les moyens de supporter les coûts sanitaire, social, sécuritaire et économique engendrés par les migrants.

Les régions n'ont pas à payer pour les errements de la politique migratoire des gouvernements successifs. Ce n'est pas aux régions de prendre en charge le surplus francilien : c'est au gouvernement d'agir pour stopper les entrées.

**C'est pourquoi le conseil régional du Centre-Val de Loire réuni en séance plénière le 18 Février 2021 demande au gouvernement de renoncer à son plan de répartition des migrants en régions et d'adopter une politique crédible pour réduire la pression migratoire.**